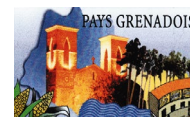


# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU — PAYS GRENAOIS —



Artassenx - Bascons – Bordères-et-Lamensans - Castandet – Cazères-sur-l'Adour – Grenade-sur-l'Adour  
Larrivière-Saint-Savin - Le Vignau - Lussagnet - Maurrin – Saint-Maurice-sur-Adour

## BUREAU COMMUNAUTAIRE DU PAYS GRENAOIS

Séance du 12 septembre 2022 à 8h45  
à la Salle du Conseil communautaire de la Communauté de Communes

N° de la Délibération	Objet	Décision
DELIB N°B2022-14	Enfance Jeunesse – Création d'un poste temporaire d'adjoint d'animation à temps non complet en application de l'article L.332-23 1° du code général de la fonction publique.	Adoptée
DELIB N°B2022-15	Enfance Jeunesse – Création d'un poste temporaire d'adjoint d'animation à temps non complet (accroissement temporaire d'activité – <i>article 3 1° de la loi 84-53 du 26 janvier 1984.</i>	Adoptée
DELIB N°B2022-16	Culture – Demande de subvention aux actions culturelles.	Adoptée

L'ensemble des décisions prises lors de l'assemblée délibérante sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes : <https://www.cc-paysgrenadois.fr>.